

Diffuser la connaissance du territoire auprès des jeunes et les impliquer dans le développement de leur territoire

Objectifs initiaux :

Le Conseil de développement est à l'origine d'une démarche auprès des jeunes générations. Le « chantier jeunes » de Pays Basque 2020 a permis d'initier une démarche en direction des enseignants (pour impliquer les élèves du territoire) et de développer une réelle « mission jeunesse », inscrite dans le Contrat territorial. Cette action vise de manière générale à :

- favoriser la citoyenneté des jeunes, les échanges et le décloisonnement entre générations et territoires, l'implication dans le développement local ;
- encourager l'initiative locale, favoriser une dynamique de projets, et permettre aux jeunes de « monter en responsabilité et en compétences » sur les questions de développement territorial ;
- identifier les attentes et problématiques soulevées par les jeunes, et faciliter leur prise en compte dans l'action publique.

Afin de répondre aux objectifs visés, la « mission jeunesse » initiée en 2009 s'articule autour de trois grands axes de travail :

1. faire connaître le territoire auprès des jeunes, que ce soit dans le cadre scolaire ou en partenariat avec d'autres organismes accueillant les jeunes (intervention auprès de publics en formation, partenariats sur la connaissance du territoire par ces publics...).

Il s'agit notamment d'inscrire dans la durée la démarche « **Enseigner le Pays Basque** », sous maîtrise d'ouvrage du CDDP64 (centre départemental de documentation pédagogique) et avec l'appui du Rectorat et de l'Inspection académique

2. mieux connaître et accompagner la jeunesse : il s'agit par la mise en réseau des professionnels de la jeunesse du territoire d'améliorer la prise en compte des problématiques des jeunes par ces professionnels et les collectivités publiques.

3. faire participer les jeunes au développement de leur territoire : à travers des partenariats ciblés avec des groupes de jeunes, la structuration d'un réseau de jeunes... l'objectif est de les associer aux questions concernant non seulement la jeunesse, mais plus globalement aux réflexions sur les principaux enjeux du territoire

Etat d'avancement et de réalisation :

Sur les années 2009 et 2010, la « mission jeunesse » a permis de structurer une dynamique dans les différents domaines :

- 1- **la co-animation du dispositif « Enseigner le Pays Basque »** (sous maîtrise d'ouvrage du CDDP64) : organisation de réunions pédagogiques et sorties sur le terrain avec les enseignants des 3 disciplines ciblées (histoire & géographie, sciences & vie de la terre, sciences économiques et sociales) pour la production de nouvelles fiches pédagogiques, travail avec les enseignants relais, élargissement des actions vers le primaire, évolution du site internet (avec projet de traduction en basque).
- 2- **La participation à des projets partenariaux, sur la connaissance du territoire :**
 - En partenariat avec le Centre d'Information et d'Orientation de Bayonne, mise en place d'une animation auprès de publics en formation intitulée « projet professionnel, projet de vie, projet de territoire ».
 - En partenariat avec la Mission Locale et divers Organismes de Formation, mise en place d'un parcours découverte du territoire auprès de jeunes et adultes en réinsertion professionnelle (projet « Mugi'tour »)
 - A la demande de lieux d'enseignement ou de formation (voire d'associations): sensibilisation sur le territoire et ses enjeux (une dizaine d'interventions réalisées : université, centres de formation agricole...)
- 3 – **La mise en réseau des professionnels de la jeunesse** (environ une cinquantaine), et la création en 2010 de quatre groupes de travail :
 - groupe transversal, assurant l'animation du réseau et élaborant un état des lieux des politiques « jeunesse » en Pays Basque ;
 - groupe « orientation/emploi », réfléchissant à de nouveaux outils pour mieux accompagner les jeunes accueillis par les professionnels ;
 - groupe « accompagnement des projets de jeunes », travaillant sur un état des lieux des aides proposées aux jeunes et sur l'amélioration de leur lisibilité tant auprès des jeunes que des organismes financeurs (site internet, forum de l'initiative, lieu de coordination des aides... ?).
 - groupe « plateforme Internet », travaillant à la conception d'un outil mutualisant l'information pour les jeunes (accès logement, emploi, santé, orientation, mise en place de projets, culture, transport, etc.), permettant à ces derniers d'y valoriser leurs projets et aux professionnels d'avoir un espace d'échange ; ce projet se fait en partenariat aussi avec l'IUT informatique basé à Anglet (UPPA).
- 4 - **Une dizaine de rencontres en direction des jeunes** ont été proposées entre fin 2009 et début 2010, mobilisant 90 personnes. Elles ont permis de tisser des liens avec certaines associations de jeunes structurées, de mesurer les attentes, etc.

Bilan et perspectives

1. Concernant le dispositif « Enseigner le Pays Basque », l'engagement du Rectorat a permis de structurer la démarche, en missionnant 6 enseignants-relais rémunérés pour leur action d'animation en direction des autres enseignants. La démarche a été officiellement présentée à l'ensemble des partenaires publics et de la communauté éducative le 2 décembre 2010. Le CDDP64 en lien avec ces enseignants et le Conseil de développement du Pays Basque, travaille sur une actualisation du site internet et a obtenu des moyens de l'Office public de la langue basque pour traduire les supports pédagogiques. Pour le Conseil de développement, l'année 2011 doit permettre de consolider définitivement la démarche et de l'autonomiser : trouver un rythme de croisière dans le partenariat, avec comme chef de file le CDDP64, accroître les retombées en termes de propositions pédagogiques et d'utilisation de cet outil par l'ensemble de la communauté éducative, élargir les publics, et veiller à la pérennité du dispositif (moyens alloués aux enseignants et au maître d'ouvrage).

2. Le Conseil de développement continuera sur l'année 2011, à la demande de différents partenaires de l'éducation et la formation, à apporter sa compétence pour divers actions sur la connaissance du territoire (au sein de formations, de projets...). Un travail spécifique sera mené en direction des étudiants.

3. Le travail amorcé en direction des professionnels se traduira en 2011 par un « temps fort » sur la jeunesse, durant lequel le réseau pourra approfondir un certain nombre de sujets mais aussi élargir sa réflexion avec des institutions, experts extérieurs... Il s'agira notamment de finaliser le diagnostic sur les politiques jeunesse qui pourra constituer à l'avenir un outil stratégique pour l'action publique.

4. Enfin, concernant les relations avec les jeunes, l'année 2011 devra être celle de la concrétisation de différents modes de coopérations avec les jeunes repérés à ce jour (rencontres, réseaux sociaux internet...). Il est ainsi envisagé de leur proposer plusieurs modes de coopérations :

- les associer aux différents sujets traités par les professionnels (cf. point 4.) pour qu'ils apportent leur contribution, notamment sur la création du site internet, les aides, les politiques jeunesse...
- aller plus loin sur des sujets traités par le Conseil de développement en organisant des temps spécifiques de sensibilisation/formation (exemple : formation au développement durable...);
- permettre aux jeunes les plus investis de monter en compétences en bénéficiant d'une formation au développement local ;
- accompagner des associations de jeunes qui souhaitent traiter des sujets à enjeux sur lesquels le Conseil de développement peut apporter son expertise, ses réseaux d'acteurs...

Au-delà, il s'agit d'ici l'été 2011 d'identifier les axes de travail qui nécessiteront de trouver leur propres modalités de fonctionnement au-delà de 2011 :

- le maintien d'un réseau de professionnels, et de lieux d'échange et de formation collective ?
- la mise en œuvre effective d'une plateforme internet, avec un porteur de projet missionné par les collectivités publiques ?
- des actions de formation/action auprès des jeunes ?